

Le sport pour éviter les écueils...

Enfant placé de force, maltraité et exploité, Clément Wieilly se bat pour que toutes les personnes ayant subi le même sort que lui obtiennent réparation

La vie ne lui a pas fait de cadeau. C'est le moins qu'on puisse dire. Mais en dépit des souffrances endurées, Clément Wieilly a toujours pris le parti d'aller de l'avant. De se battre. Envers et contre tout. De puiser dans sa passion du sport et son caractère volontaire l'énergie nécessaire pour tenir tête à des destinées contraires, lui qui est entré dans l'existence privé de la chaleur d'un foyer. Lui qui a connu la faim, la maltraitance et l'exploitation... Aujourd'hui, à 60 ans, l'homme qui a fondé l'Association Agir pour la dignité se démène pour faire avancer la cause des enfants placés de force dans des institutions ou familles. Durant un mois, il a sillonné à vélo le canton de Fribourg pour récolter des signatures en faveur de l'initiative populaire réclamant réparation des injustices faites à leur égard. Frappant de porte en porte, il a déjà réuni plus de 200 paraphe (sur les 60 000 déjà existants) et entend bien continuer sur sa lancée. Pour défendre toutes les personnes qui, comme lui, ont vu leur enfance volée. Pas moins de 20 000 victimes encore en vie en Suisse romande.

Cruels souvenirs

Le récent accès à différents services d'archives a aidé Clément Wieilly à reconstituer le puzzle de son douloureux parcours. L'homme est né en 1954 à l'Hôpital des Bourgeois à Fribourg... ironie de la dénomination... et passé les premières semaines de sa vie dans une ferme au Châtelard. «Un endroit insalubre, ouvert à tous les courants d'air. Mon père n'était pas sérieux, vagabondait. Ma mère n'avait pas les moyens de nous nourrir, mes frères et moi. Les autorités nous ont alors placés, après un séjour dans une structure pédiatrique, dans un institut pour nourrissons, à Pringy» raconte Clément Wieilly qui découvre ces informations dans son dossier. Il apprend avoir été transféré ensuite dans un orphelinat à Fribourg, à l'âge de 3 ans et demi. Une tranche de vie qui laissera des souvenirs cruels dans sa mémoire. Sévices corporels, abus sexuels, malnutrition... sont alors le lot des enfants. «Nous étions frappés



«Je suis un homme d'action», affirme Clément Wieilly qui parcourt le canton à vélo pour récolter des signatures en faveur de l'initiative fédérale réclamant réparation pour les enfants placés.

pour tout et pour rien, si on faisait pipi au lit par exemple. Parfois, les sœurs nous réveillaient la nuit pour nous battre avec des tapettes à tapis, le pyjama baissé, pour des raisons qu'on ignorait. On faisait l'objet d'atouchements, de voyeurisme... Le directeur était méchant. Vicieux.» Quelques années plus tard, un changement de gouvernance contribuera à atténuer un peu le sordide quotidien des orphelins. «Il y a eu des améliorations. Un meilleur encadrement avec des éducateurs qui nous donnaient un peu d'affection, l'organisation de colonies» relate Clément Wieilly relevant aussi, dans la foulée, avoir perdu sa mère le 24 décembre 1961. «Le jour de Noël. Vous imaginez sous quelle étoile je suis né», soupire le sexagénaire.

Le prix de la maltraitance

En 1968, l'adolescent d'alors est placé auprès de paysans à Pont, au-dessus d'Oron-la-Ville. «J'étais déjà habitué à travailler. Depuis l'âge de 8 ans, nous passions toutes les vacances scolaires à trimer dans l'agriculture.» Si sa famille d'accueil se montre avenante, la tâche

n'en est pas moins pénible. Clément Wieilly se lève à 5h30 et termine la journée à 20h. Il traite les vaches, nettoie l'écurie, aide aux champs, ramasse et coupe du bois... Et, entre deux, fréquente l'école. «Je m'endormais sur le banc tellement j'étais fatigué. C'était très dur. J'ai gagné 5 francs par année de travail», sourit l'homme qui fera ensuite un stage de vendeur en quincaillerie et rattrapera, avec le soutien d'une nouvelle famille, son retard scolaire. A 17 ans, Clément Wieilly entame un apprentissage de ferblantier-installateur et décroche son CFC. «Avec 5,3 de moyenne», déclare-t-il fièrement. Mais après avoir pratiqué quatre ans ce métier, l'ouvrier doit y renoncer. «A cause de la maltraitance, d'habits non adaptés au froid, des durs labeurs, j'avais de l'arthrose dans les deux genoux. J'ai dû me faire opérer... Imaginez, la puberté a démarré chez moi à l'âge de 20 ans», poursuit Clément Wieilly qui, heureusement, pourra continuer à pratiquer le sport qu'il adore. Lui qui, enfant, s'était fabriqué, avec deux lattes de fortune des skis, jouait au foot et patinait avec des souliers sur lesquels il avait fixé des lames...

Etudes hors jeu

Une école de Macolin plus tard, l'homme devient maître de sport et enseigne jusqu'en 1996, le plus souvent toutefois comme remplaçant, et avant qu'une restructuration du domaine public ne l'écarte de sa profession. Clément Wieilly crée alors un centre de loisirs à Corminboeuf qui sera fermé quatre ans plus tard, faute d'argent... A 46 ans, secoué par les revers du sort qui se sont succédés, mal en point, l'homme craque et se retrouve à l'AI. «Avec l'enfance et la jeunesse que j'ai eues, je suis fier de ne pas être tombé ni dans la drogue ni dans la délinquance. Le sport m'aura en tout cas aidé», affirme Clément Wieilly. Et d'espérer que lui et les autres victimes toucheront un dédommagement pour leur enfance volée et les années de misère qui leur ont le plus souvent succédé. Avant de relever que, s'il en avait eu la possibilité, il aurait fait des études. «J'aurais voulu devenir archéologue ou professeur d'histoire... Ou alors, gardien de but au foot.» La balle n'était hélas! pas dans son camp...

Sonya Mermoud ■

Davantage d'informations:
www.agirdignite.ch

communiqués

DNATA: l'obligation de prolonger la validité de ses CCT

En date du 26 juin dernier, l'entreprise d'assistance au sol Dnata avait unilatéralement dénoncé les Conventions collectives de travail (CCT) employés fixes et auxiliaires - qu'elle avait signées en 2011 - pour le 31 décembre 2014. Ceci au plus grand mépris du partenariat social et au risque de faire éclater un nouveau conflit à l'Aéroport de Genève et alors que les syndicats SIT et SSP étaient entrés en matière pour une négociation sur quelques points de la CCT comme la direction de l'entreprise en avait fait la demande.

Suite à cette dénonciation, les employés de Dnata accompagnés des syndicats SIT et SSP avaient formellement demandé à la direction de revenir sur cette décision, d'autant que les actuelles CCT prévoient expressément qu'elles peuvent être modifiées partiellement par voie d'avenants, et que durant les négociations, les clauses de la CCT restent valables. Selon les employés de Dnata, la dénonciation était donc une provocation inacceptable.

La direction de Dnata a cependant refusé d'écouter la voix raisonnable de son personnel en maintenant la dénonciation, espérant ainsi obtenir un maximum de flexibilité de son personnel contre un minimum de contreparties.

Les employés de Dnata ont donc demandé à leurs syndicats de porter l'affaire devant la Chambre des relations collectives de travail (CRCT), dans une ultime tentative de ramener la direction de Dnata à la raison avant d'engager un conflit.

Ce jour, la CRCT a reconnu le bien-fondé de la saisine de cette instance et le risque de conflit potentiel en obligeant la direction de l'entreprise à prolonger la validité de la CCT actuelle durant les négociations en vue de nouvelles CCT. Et ce même si les négociations devaient déborder sur le premier trimestre 2015. Le personnel de Dnata et les syndicats SIT et SSP peuvent ainsi aborder plus sereinement le round de négociations qui s'annonce, d'autant que la CRCT a aussi demandé à ce que les nouvelles CCT respectent «un haut niveau de protection» pour les travailleurs de Dnata.

SIT/SSP ■

Le Gouvernement swazi menace d'étrangler des dirigeants syndicaux

La Confédération syndicale internationale (CSI) a condamné le 8 août avec la plus grande fermeté le premier ministre du Swaziland, Sibusiso Barnabas Dlamini, qui a menacé d'étrangler les dirigeants syndicaux et les défenseurs des droits humains assistant au Sommet Afrique à Washington DC dès leur retour.

Les Etats-Unis ont décidé, en juillet, de suspendre les avantages commerciaux accordés en vertu de la loi African Growth and Opportunity Act (loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique - Agoa) au Swaziland à compter du 1^{er} janvier 2015. Cette décision a été prise en considération du fait que le gouvernement est impliqué, depuis des années, dans des violations graves et systématiques des droits fondamentaux des travailleurs. Ces violations comprennent l'emprisonnement de dirigeants syndicaux, la révocation de l'enregistrement de la centrale syndicale Tucoswa et l'interdiction de grèves et de manifestations. La mission d'enquête de haut niveau menée par l'OIT au Swaziland en janvier 2014 a conclu qu'«aucun progrès concret ou tangible n'a été accompli concernant les diverses questions en matière de [liberté syndicale], dont certaines sont en suspens depuis plus d'une décennie».

«Le premier ministre a proféré sa menace pendant qu'il était interrogé par les députés sur ce que le gouvernement comptait faire pour rétablir les avantages de l'Agoa. M. Dlamini ne peut s'en prendre qu'à son propre gouvernement en ce qui concerne la perte éventuelle de ces avantages», a expliqué Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI. «Loin des poignées de main et des conversations polies lors du Sommet Afrique, le gouvernement a montré son vrai visage. Nous appelons les gouvernements à exhorter, de toute urgence, le Gouvernement swazi à lever publiquement sa menace et à garantir la sécurité de ces militants courageux dès leur retour. En outre, nous exhortons d'autres pays octroyant des préférences commerciales au Swaziland à se joindre aux Etats-Unis en engageant des procédures visant à les retirer jusqu'à ce que les droits fondamentaux des travailleurs soient respectés en droit et dans la pratique.»

CSI ■

Christophe Gallaz
journaliste, écrivain

de
biais

Le cas du mille-feuille aux morilles



Montreuil, dans le Pas-de-Calais, en France: «Avant, les gens faisaient des photos de famille, et maintenant on fait des photos de plats». Si l'on prend un minimum de recul par rapport à ce phénomène, pour le considérer comme un symptôme typique de notre époque, nous voyons qu'il révèle deux tendances principales. La première touche à la notion de la performance, du contrôle et même de la délation sous sa forme narcissique. Et la seconde touche à la notion de la famille, du groupe et de la société.

Photographier l'assiette de hors-d'œuvre ou le mille-feuille aux morilles avant même de les avoir goûtés, voilà qui signale beaucoup de choses. Notamment celle-ci: aujourd'hui, chacun se prend pour un spécialiste, et fonctionne publiquement comme tel sans être appuyé sur la moindre formation spécifique personnelle et les moindres

références professionnelles.

En l'occurrence, chacun peut s'arroger la compétence d'un juge gastronomique aguerri, doué d'un pouvoir incommensurablement démultiplié par le biais d'Internet, qui concourt à faire ou défaire durablement la réputation d'un établissement public.

A quoi s'ajoute ceci: photographeur l'assiette de hors-d'œuvre ou le mille-feuille aux morilles et diffuser cette image le plus largement possible, c'est aussi jouer de dénoncer autrui, et jouer de se montrer soi-même. C'est la délation narcissique évoquée tout à l'heure. En substance: vous avez vu ces hors-d'œuvre et ces morilles nuls - et vous m'avez vu, moi, en passant, j'espère? Moi qui vous en informe, le petit rapporteur indispensable? Puant, en somme. Et néanmoins parfaitement d'aujourd'hui. Quant à la remarque d'Alexandre Gauthier, chef de la Grenouillère, elle amène à d'autres réflexions. Lorsqu'il explique qu'autrefois ses visiteurs réalisaient chez lui

des «photos de famille» mais non «de plats», qu'indique-t-il plus largement? Eh bien ceci, peut-être: de nos jours, l'acte de consommer prime celui d'être ensemble. La famille qui part dîner au restaurant se met en expédition non pas pour éprouver le bonheur d'un cotoiement mutuel et d'une conversation partagée, mais comme une espèce de «task force» ou de commando déployés sur un terrain dont il faut a priori se méfier, et sur lequel il faut conduire une vérification qualitative autoritaire. C'est que nous avons glissé, depuis quelques années et dans tous les domaines, dans le temps des répertoires et des guides élaborés sans experts. Des répertoires et des guides n'étant rien d'autre qu'une version séculière et quotidienne du populisme, qui prétend créer un rapport direct entre le pouvoir et le peuple, sans la médiation des spécialistes que sont les représentants du Parlement. Aujourd'hui, des guides et des répertoires de ce genre, vous en trouvez

partout, parce que la démagogie règne partout. La folie très contemporaine des sondages le démontre non seulement dans le domaine politique, en particulier à l'approche des échéances électorales, mais aussi dans le domaine économique avant le lancement d'un nouveau produit. Le domaine médiatique n'y échappe d'ailleurs guère lui-même, dont les hiérarques sollicitent en permanence d'absurdes «panels» de lecteurs ou de téléspectateurs censés valider ou non telle ou telle «nouvelle formule» de maquette ou d'émission. Nous sommes là face à des comportements tous cousins de celui qui pousse le propriétaire de smartphone à mitrailler son assiette au restaurant. Drôle de planète, comme si les professionnels qui savent et les sages qui pensent n'existaient plus. Se mêler de tout sans rien savoir ou sans vraiment connaître, et moucharder si ça fait du bien, voilà l'exercice. Et l'avenir. Bon appétit...